



Probleme de moisissure cacher

Par **stm**, le **15/04/2009** à **21:29**

Bonjour,
je suis rentrer dans mon logement en decembre 2007,
lors de l'etat des lieux tout était correcte,
depuis la fin de l'été 2008 de la moisissure est apparue dans presque toute les pieces, sur les
fenetres....
un membre de la famille du propriétaire nous a informer que la maison était dans cet état du
temps de sa grand-mere (ancienne propriétaire a present decedee).
mon proprietaire na donc que camoufler les probleme sous le papier
est ce a moi de prendre en charge les degats qui date d'avant notre entrer dans le logement
et qui nous on été cacher?